

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 24 Février 2026 - Délibération n° 2026/02/23

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE ZONES ECONOMIQUES 2026

L'an deux mille vingt-six, le 24 février, à dix-huit heures trente-huit, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 20 Janvier, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : DESLOGES Georges – DUBOUIS Sandrine – BOUDEAU Philippe – FAURE Josette – SARTY Denis – SIMON-CHAUTEMPS Franck – ESCOUBEYROU Luc – SPRINGER Liliane – POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène – MALIVERT Jacques – SUCHAUD Michelle – BOSLE Alain – MALIVERT-LAGRAVE Annick – VALLAEYS Gaël – DAVID Robert – DUBREUIL Raymond – PARAYRE Régis – BERTELOOT Dominique – FERRAND Marc – CATHELOT Guy – MOREAU Jean-Claude – GODET Serge – RABETEAU Raymond – DAURY Claudine – LUMY Bernard – ROYÈRE Joël – SALADIN Christine – LAINÉ Joël – GRENOUILLET Jean-Yves – DERIEUX Nicolas – PAMIES Jean-Michel – DEFEMME Catherine – NOURISSEAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – PICOURET Michel – GAILLARD Thierry – AUGUSTYNIAK Jérôme – DUGUET Pierre – CAILLAUD Monique – LAPORTE Martine

Étaient excusés : COTICHE Thierry – RIGAUD Régis – FINI Alain – GARGUEL Karine – FLOIRAT Myriam – BENABDELMALEK Clément – MAGOUTIER Gérard – DESSEAUVE Nadine – CLOCHON Bruno – DUGAY Jean-Pierre – MEYER Christian – PAROT Jean-Pierre – COUCAUD Thierry – LAROCHE Michel – LAGRANGE Serge – TROUSSET Patrick – PATAUD Annick

Pouvoirs :

1. M. Thierry COTICHE donne pouvoir à M. Georges DESLOGES
2. M. Régis RIGAUD donne pouvoir à Mme Marie-Hélène POUGET-CHAUVAT
3. M. Alain FINI donne pouvoir à M. Alain BOSLE
4. Mme Karine GARGUEL donne pouvoir à Mme Annick MALIVERT-LAGRAVE
5. Mme Nadine DESSEAUVE donne pouvoir à Mme Monique CAILLAUD
6. M. Serge LAGRANGE donne pouvoir à M. Guy CATHELOT

Suppléances : M. Bernard LUMY – Michel PICOURET

Secrétaire de séance : Nicolas DERIEUX

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
64	40	46			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
45	0	1			

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Mme la Vice-Présidente déléguée aux finances présente le projet de budget primitif du budget annexe « ZONES ECONOMIQUES » pour l'année 2026

La synthèse par chapitre du projet de budget annexe « zones économiques » est la suivante :

BA Zones économiques 2026			
Nomenclature	BP 2026	BP 2025	Réalisé 2025
Dépense	84 380,40 €	89 300,00 €	20 972,33 €
Fonctionnement	3 700,16 €	2 900,00 €	2 584,13 €
Ch. - 002 Résultat de fonctionnement reporté	505,16 €		
Ch. - 011 Charges à caractère général	500,00 €	250,00 €	
Ch. - 66 Charges financières	2 695,00 €	2 650,00 €	2 584,13 €
Investissement	80 680,24 €	86 400,00 €	18 388,20 €
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées	18 600,00 €	18 400,00 €	18 388,20 €
Ch. - 21 Immobilisations corporelles	57 080,24 €	63 000,00 €	
Ch. - 23 Immobilisations en cours	5 000,00 €	5 000,00 €	
Recette	84 380,40 €	89 300,00 €	
Fonctionnement	3 700,16 €	2 900,00 €	
Ch. - 002 Résultat de fonctionnement reporté		2 078,97 €	
Ch. - 75 Autres produits de gestion courante	2 900,16 €	20,00 €	
Ch. - 77 Produits spécifiques	800,00 €	801,03 €	
Investissement	80 680,24 €	86 400,00 €	
Ch. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	55 680,24 €	74 068,44 €	
Ch. - 024 Produits des cessions d'immobilisations	25 000,00 €	12 331,56 €	

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire, avec 45 voix pour et 1 abstention :

- Approuve le budget primitif 2026 du budget annexe « Zones économiques »
- Autorise M. le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Sylvain GAUDY.